

**Déclaration de valeur majeur
pour les bagages enregistrés et / ou des animaux vivants avec les passagers**

PRENOM _____
NOM DE FAMILLE _____
ADRESSE _____
CODE POSTALE _____ VILLE _____
NATION _____
TELEPHONE _____ FAX _____
E-MAIL _____
VOL _____ DATE _____
ETIQUETTE BAGAGE N° _____

Dresser une liste de biens envoies et respectifs valeurs

1.....	6.....
2.....	7.....
3.....	8.....
4.....	9.....
5.....	10.....

Valeur déclaré complessif (maximum 1.000,00 Euro 1.000,00)

Montant prix

(Égal au 10% de la valeur totale déclaré, avec un minimum de 50.00 euro.)

€uro _____

NB: En cas de sinistre la valeur maximale du dédommagement est égale à la Valeur Totale déclaré.

Avec la signature du présent le contractant déclare avoir lit et compris les Conditions de Transport et les principaux Conditions d'Assurances.

Date _____

Tampon et signature du guichet

Signature _____

1er copie pour le contractant – MCO passager coupon à joindre une preuve du paiement de la prime

2e copie pour PTP - joindre MCO (audit coupon)

Récapitulation des principales conditions d'Assurances

Compagnie d'Assurance :	Assicurazioni Generali S.p.A.
Durée de la couverture	A partir du moment dont le bagage vient remis à Meridiana jusqu'au moment dont le bagage vient remis par Meridiana fly au passager assuré. L'assurance prend fin quand le passager récupère son bagage, dans le cas contraire, jusqu'à minuit du trentième jour depuis le débarquement à l'aéroport d'arrivée.
Objet de la couverture:	La police d'Assurance assure le bagages enregistrés et confiés à Meridiana fly pour tous les dommages matériels subis pendant le transport sur les avions en service publique de ligne aériennes réguliers ou « chartered » exception faite par les exclusions prévus par la police d'Assurance.
Limitation du Territoire :	Europe
Principales exclusions :	Dommages et frais dus au comportement dolosif de l'assuré; Dommages ou frais dus à la perte ordinaire du poids ou volume ou usure ordinaire de biens assurés ; Dommage du ou frais dus à retards Dommage du à l'utilisation d'armes atomiques ou nucléaires
Massime Somme Assicurate:	Euro 1.000,00 per ciascun passeggero

Le présent document est un résumé de la police d'assurance et il a été émis à la seule fin informative pour l'utilisation prévue par la loi. Il ne prévoit pas termes et conditions de couverture d'assurance, ni modifie ou altère en aucun cas les termes et les conditions de la susdite police d'assurance

Par conséquent la police originale reste le seul document valable à la fin de la détermination des obligations contractuelle.

Conditions de transport

Bagage enregistré en soute:

Tous les billets aériens sur vols nationaux et internationaux* achetés avec les tarifs réservés "WEB" sur notre site, n'aurons aucune franchise bagages en soute inclu (sauf par passager Fly-Pass). Pour cette typologie de billet, chaque passager adulte, enfant, bébé à droit a un max de 3 valises pour un poids total de 20kgs pour un coût de € 7.00 sur vols nationaux et € 10 sur vols internationaux pour chaque pièce de bagages . Ce montant est valable uniquement achetées par l'intermédiaire du site ou le call center; il est aussi possible de payer auprès des agences aéroportuelles en ajoutant les frais d'agences. Bagages et /ou kg au cours de cette règle sera considérée comme excédent de bagages et, dans ce cas, le tarif normal kg sera applicable. Le paiement supplémentaire de bagages supplémentaires ou l'excès de poids peut être mis en ligne avant le départ (recommandé). Est autorisé le transport gratuit de bagages de dimensions globales inférieures à 160 cm (hauteur+longueur+largeur), chaque bagage ne doit pas excéder le 30 Kg. de poids, chaque pièce doit avoir une étiquette avec le nom et l'adresse du passager. Pour les billets aériens nationaux achetés avec tous les autres tarifs (sauf les tarifs "WEB"), est autorisé le transport gratuit de bagages de dimensions globales inférieures à 160 cm (hauteur+longueur+largeur) et de 20 kg par passager (adulte ou enfant), 10 kg par bébé, 30 kg par passager Fly-pass. Seulement sur les vols nationaux Meridiana fly opérés par Wind Jet: il est possible de transporter dans la soute, et seulement au prix de € 7,00 pour chaque colis, un maximum de (3) bagages enregistrés, avec une limite de poids totale de 20 kgs. Les passagers bébé (0-23 mois) n'ont pas droit au transport du bagage enregistré. Le transport de bagages supplémentaire ou d'excédent du poids, fera l'objet d'un paiement supplémentaire que mai être fait online avant le départ ou à l'aéroport, vece le conditions de la compagnie que efectue le transport. Pour les vols internationaux/intercontinentaux (sauf les billets aériens achetés avec les tarifs réservés "WEB") a est autorise un bagage de 30 kg. en classe business et de 20 kg. en classe économique par passager (adulte ou enfant), 10 kg par bébé. Seulement sur les vols de/pour que le Caire: Les tarifs dédié aux travailleurs égyptiens avec emploi en Italie sur les vols de/pour que le Caire donne directement à une exemption de kg 35 pour l'adulte, 20 pour enfant, 10 kg pour bébé.

Exclusivement pour les vols vers les Etats-Unis: CLASS BUSINESS: 2 pièces bagages enregistrés dont les dimensions et le poids de chaque pièce ne doivent pas dépasser 158 cm (62 in) et 32 Kg (70lb). CLASS ECONOMY: 1 pièces bagages enregistrés dont les dimensions et le poids de chaque pièce ne doivent pas dépasser 158 cm (62 in) et 23 Kg (50lb). FLY-PASS EN CLASS BUSINESS: 3 pièces bagages enregistrés dont les dimensions et le poids de chaque pièce ne doivent pas dépasser 158 cm (62 in) et 32 Kg (70lb). FLY-PASS EN CLASS ECONOMY: 2 pièces bagages enregistrés dont les dimensions et le poids de chaque pièce ne doivent pas dépasser 158 cm (62 in) et 23 Kg (50lb).

* Pour le vols internationaux s'applique pour les billets avec départ à partir de 15 mars 2010.

Les suivants articles ne peuvent pas être transportés :

- Objets fragiles et qui peuvent se détériorer Argent, bijoux, objets en argent ou de valeur en général.
- Echantillons ou documents d'affaires.
- Matériel explosif, munitions, feux d'artifice et fusées lumineuses.
- Substances inflammables liquides comme par exemple les recharges pour les briquets, colorants, diluants ou substances solides comme les allumettes bonbonnes de Gas comprimés.
- Matériaux corrosifs inflammables liquides ou solides.
- Matériaux oxydants, comme par exemple les substances oxygénantes et les peroxydes.
- Matériaux corrosifs, comme par exemple le mercure, les acides, les alcalis et les batteries autos
- Substances toxiques et agents pathogènes.
- Matériaux radioactifs, matériaux malodorants et d'autres marchandises dangereuses sont interdites à bord.

Transport d'animaux

Le transport en cabine d'animaux domestiques (chiens et chats exclusivement) de petites dimensions, comme bagage à la main, n'est autorisé que si le passager possède toute la documentation sanitaire prévue par la législation en vigueur.

L'animal doit être mis par le passager dans une cage rigide, résistante et sûre avec un fond absolument imperméable et pourvu d'une ouverture pour une aération suffisante; les cages embarquées en cabine ne doivent pas dépasser les dimensions suivantes: cm 48x33x29.

L'animal, la cage et la nourriture éventuelle, en cabine, ne doivent pas dépasser le poids total de 10 Kgs; en outre, l'animal ne doit pas émettre d'odeurs désagréables et doit rester exclusivement dans sa cage. Toutefois le Comandant peut prévoir le transfert de l'animal dans la soute au cas où l'animal deviendrait gênant pour les autres passagers. Conformément à ce qui est prévu par les standards de la compagnie, pour un même vol un maximum de deux conteneurs (un seul au maximum par passager) peuvent être embarqués en cabine.

Le service de transport d'animaux en soute est disponible sur les vols assurés par des appareils de type MD80 - MD82 et A330. La demande doit être effectuée lors de la réservation des vols et est soumise à confirmation par la compagnie (en effet, l'embarquement dans la soute n'est autorisé que pour quatre conteneurs au maximum).

Dans le cas malheureux où l'appareil ne serait pas habilité au transport d'animaux en soute, et donc en l'absence de confirmation par le centre d'appels au moins 12 heures avant le départ, le passager propriétaire se verra uniquement rembourser l'intégralité du billet non utilisé et le prix du transport en soute non effectué pour son animal.